



La Hague, le 26 août 2026,

Madame Stéphanie GAIFFE
Directrice Orano Recyclage La Hague

Madame Elodie LEBORGNE
Directrice des Ressources Humaines Orano Recyclage La Hague

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Mesdames,

Nous vous informons que notre organisation syndicale dépose un préavis de grève dont les modalités sont décrites ci-dessous :

Lieu : Etablissement Orano Recyclage La Hague.

Périmètre : Secteur PSM.

Dates : Du mardi 1^{er} septembre 2026 à 6H45 au samedi 24 octobre 2026 à 7H15.

Motif : Insuffisance persistante de reconnaissance des contraintes, de la pénibilité, des compétences et des responsabilités propres aux métiers PSM, ainsi que des inégalités de droits et de compensations.

Le syndicat SUD Orano Recyclage La Hague revendique :

- Éligibilité des agents 24x72 au CAFC et à son article 2.1,
- Éligibilité des agents PSM 2x8 au CAFC et à son article 2.3,
- Déclaration de l'employeur au C2P de tous les agents 24x72 au titre du régime continu en équipes successives alternantes,
- Revalorisation du forfait de poste 24x72 à 782 €,
- Forfait 2x8 identique pour tous, y compris les nouveaux arrivants,
- Éligibilité des agents 24x72 aux options RJF,
- Éligibilité des agents 24x72 aux congés horaires postés,
- Suppression des formations sur les semaines de repos,
- Révision à la hausse des effectifs CDI 24x72 et 2x8,
- Attribution d'une prime de paquetage,
- Revalorisation des inconvénients,
- Attribution d'un 3^{ème} panier par garde,
- Revalorisation des primes de responsabilité des différentes fonctions, en cohérence avec le niveau de reconnaissance accordé au chef de brigade.

Veuillez agréer, Mesdames, nos respectueuses salutations.

Amélie DESAINT-DENIS
Déléguée Syndicale SUD Orano Recyclage La Hague

Reçu le 26/8/2026

P. Leborgne

Copie : DDETS - unité départementale de la Manche - Cherbourg-en-Cotentin